751-SD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA ROCHELLE
POLE DE RECOUVREMENT SPÉCIALISÉ DE CHARENTE-MARITIME
26 AVE DE FETILLY
17000 LA ROCHELLE

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de La Rochelle
Pole de Recouvrement Spécialisé
26 AVE DE FETILLY
BP 20802
17020 LA ROCHELLE CEDEX 1
Téléphone : 05-46-00-96-78
Mél. : prs.charente-maritime@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : 8H30 -12H / 13H30 -15H30
TLJ sauf MARDI ET JEUDI 8H30-12H15
Réception : avec RDV UNIQUEMENT
Affaire suivie par : Lynda COURTAULT
Téléphone : 05-46-00-96-78

ACTE DE MAINLEVÉE PARTIELLE D'HYPOTHÈQUE LÉGALE DU TRÉSOR

L'hypothèque légale instituée par l'article 1929 Ter du Code Général des Impôts au profit du Trésor Public a été publiée au Service de la Publicité Foncière de LA ROCHELLE 1 le 11/01/2013 volume 2013 V numéro 172

à l'encontre de la SARL LES HAUTS DE COCRAUD , identifiée sous le siret n° 382 850 808, dont le siège social est situé 61 QUAI DE BOSC SETE (HERAULT)

sur :

Commune de LA FLOTTE EN RE (17630):

section AA 230 LOTS 81 82 161 143 145

pour sûreté de la somme de deux cent cinquante neuf mille six cent cinquante cinq euros et soixante et onze centimes (259 655,71 €) due à l'administration des Finances publiques, Pôle de recouvrement spécialisé (P.R.S), 26 avenue de Fétilly 17020 LA ROCHELLE Cedex 1en vertu de l'article 1929 ter du code général des impôts et de divers avis d'imposition.

Les lots précités ayant été vendus, et le Pôle de recouvrement spécialisé ayant été désintéressé à hauteur de cent soixante deux mille six cent quatre vingt dix sept euros et quarante huit centimes(=162 697,48 €), Catherine LE ROUX, responsable du P.R.S, déclare donner mainlevée partielle et définitive de l'inscription volume 2013 V numéro 172 mais seulement en ce qui concerne les lots :

- section AA 230 LOTS 81 82 161 143 145

Décharge est donnée au Comptable des Finances publiques, responsable du Service de la Publicité Foncière de LA ROCHELLE 1 qui radiera dans le sens indiqué.

Fait en deux exemplaires certifiés conformes l'un à l'autre.

A La ROCHELLE, le 18 mai 2022

La Comptable Publique Responsable

du Pôle de Recouvrement Spécialisé 17

Catherine LE ROUX

751-SD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA ROCHELLE
POLE DE RECOUVREMENT SPÉCIALISÉ DE CHARENTE-MARITIME
26 AVE DE FETILLY
17000 LA ROCHELLE

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de La Rochelle
Pole de Recouvrement Spécialisé
26 AVE DE FETILLY
BP 20802
17020 LA ROCHELLE CEDEX 1
Téléphone : 05-46-00-96-78
Mél. : prs.charente-maritime@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : 8H30 -12H / 13H30 -15H30
TLJ sauf MARDI ET JEUDI 8H30-12H15
Réception : avec RDV UNIQUEMENT
Affaire suivie par : Lynda COURTAULT
Téléphone : 05-46-00-96-78

ACTE DE MAINLEVÉE PARTIELLE D'HYPOTHÈQUE LÉGALE DU TRÉSOR

L'hypothèque légale instituée par l'article 1929 Ter du Code Général des Impôts au profit du Trésor Public a été publiée au Service de la Publicité Foncière de LA ROCHELLE 1 le 22/12/2020 volume 2020 V numéro 5645

à l'encontre de la SARL LES HAUTS DE COCRAUD , identifiée sous le siret n° 382 850 808, dont le siège social est situé 61 QUAI DE BOSC SETE (HERAULT)

sur :

Commune de LA FLOTTE EN RE (17630):

section AA 230 LOTS 81 82 161 143 145

pour sûreté de la somme de huit cent sept mille deux cent vingt euros et quatre ving huit centimes (807 220,88 €) due à l'administration des Finances publiques, Pôle de recouvrement spécialisé (P.R.S), 26 avenue de Fétilly 17020 LA ROCHELLE Cedex 1en vertu de l'article 1929 ter du code général des impôts et de divers avis d'imposition.

Les lots précités ayant été vendus, et le Pôle de recouvrement spécialisé ayant été désintéressé à hauteur de cent soixante deux mille six cent quatre vingt dix sept euros et quarante huit centimes(=162 697,48 €), Catherine LE ROUX, responsable du P.R.S, déclare donner mainlevée partielle et définitive de l'inscription volume 2020 V numéro 5645, mais seulement en ce qui concerne les lots :

- section AA 230 LOTS 81 82 161 143 145

Décharge est donnée au Comptable des Finances publiques, responsable du Service de la Publicité Foncière de LA ROCHELLE 1 qui radiera dans le sens indiqué.

Fait en deux exemplaires certifiés conformes l'un à l'autre.

A La ROCHELLE, le 18 mai 2022

La Comptable Publique Responsable

du Pôle de Recouvrement Spécialisé 17

Catherine LE ROUX

751-SD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA ROCHELLE
POLE DE RECOUVREMENT SPÉCIALISÉ DE CHARENTE-MARITIME
26 AVE DE FETILLY
17000 LA ROCHELLE

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de La Rochelle
Pole de Recouvrement Spécialisé
26 AVE DE FETILLY
BP 20802
17020 LA ROCHELLE CEDEX 1
Téléphone : 05-46-00-96-78
Mél. : prs.charente-maritime@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : 8H30 -12H / 13H30 -15H30
TLJ sauf MARDI ET JEUDI 8H30-12H15
Réception : avec RDV UNIQUEMENT
Affaire suivie par : Lynda COURTAULT
Téléphone : 05-46-00-96-78

ACTE DE MAINLEVÉE PARTIELLE D'HYPOTHÈQUE LÉGALE DU TRÉSOR

L'hypothèque légale instituée par l'article 1929 Ter du Code Général des Impôts au profit du Trésor Public a été publiée au Service de la Publicité Foncière de LA ROCHELLE 1 le 22/12/2020 volume 2020 V numéro 5644

à l'encontre de la SARL LES HAUTS DE COCRAUD , identifiée sous le siret n° 382 850 808, dont le siège social est situé 61 QUAI DE BOSC SETE (HERAULT)

sur :

Commune de LA FLOTTE EN RE (17630):

section AA 230 LOTS 81 82 161 143 145

pour sûreté de la somme de douze mille quatre cent soixante quinze euros (12 475,00 €) due à l'administration des Finances publiques, Pôle de recouvrement spécialisé (P.R.S), 26 avenue de Fétilly 17020 LA ROCHELLE Cedex 1en vertu de l'article 1929 ter du code général des impôts et de divers avis d'imposition.

Les lots précités ayant été vendus, et le Pôle de recouvrement spécialisé ayant été désintéressé à hauteur de cent soixante deux mille six cent quatre vingt dix sept euros et quarante huit centimes(=162 697,48 €), Catherine LE ROUX, responsable du P.R.S, déclare donner mainlevée partielle et définitive de l'inscription volume 2020 V numéro 5644, mais seulement en ce qui concerne les lots :

- section AA 230 LOTS 81 82 161 143 145

Décharge est donnée au Comptable des Finances publiques, responsable du Service de la Publicité Foncière de LA ROCHELLE 1 qui radiera dans le sens indiqué.

Fait en deux exemplaires certifiés conformes l'un à l'autre.

A La ROCHELLE, le 18 mai 2022

La Comptable Publique Responsable

du Pôle de Recouvrement Spécialisé 17

Catherine LE ROUX

751-SD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA ROCHELLE
POLE DE RECOUVREMENT SPÉCIALISÉ DE CHARENTE-MARITIME
26 AVE DE FETILLY
17000 LA ROCHELLE

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de La Rochelle
Pole de Recouvrement Spécialisé
26 AVE DE FETILLY
BP 20802
17020 LA ROCHELLE CEDEX 1
Téléphone : 05-46-00-96-78
Mél. : prs.charente-maritime@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : 8H30 -12H / 13H30 -15H30
TLJ sauf MARDI ET JEUDI 8H30-12H15
Réception : avec RDV UNIQUEMENT
Affaire suivie par : Lynda COURTAULT
Téléphone : 05-46-00-96-78

ACTE DE MAINLEVÉE PARTIELLE D'HYPOTHÈQUE LÉGALE DU TRÉSOR

L'hypothèque légale instituée par l'article 1929 Ter du Code Général des Impôts au profit du Trésor Public a été publiée au Service de la Publicité Foncière de LA ROCHELLE 1 le 22/10/2021 volume 2021 V numéro 6784

à l'encontre de la SARL LES HAUTS DE COCRAUD , identifiée sous le siret n° 382 850 808, dont le siège social est situé 61 QUAI DE BOSC SETE (HERAULT)

sur :

Commune de LA FLOTTE EN RE (17630):

section AA 230 LOTS 81 82 161 143 145

pour sûreté de la somme de huit mille trois cent quatre vingt douze euros (8392,00€) due à l'administration des Finances publiques, Pôle de recouvrement spécialisé (P.R.S), 26 avenue de Fétilly 17020 LA ROCHELLE Cedex 1en vertu de l'article 1929 ter du code général des impôts et de divers avis d'imposition.

Les lots précités ayant été vendus, et le Pôle de recouvrement spécialisé ayant été désintéressé à hauteur de cent soixante deux mille six cent quatre vingt dix sept euros et quarante huit centimes(=162 697,48 €), Catherine LE ROUX, responsable du P.R.S, déclare donner mainlevée partielle et définitive de l'inscription volume 2021 V numéro 6784, mais seulement en ce qui concerne les lots :

- section AA 230 LOTS 81 82 161 143 145

Décharge est donnée au Comptable des Finances publiques, responsable du Service de la Publicité Foncière de LA ROCHELLE 1 qui radiera dans le sens indiqué.

Fait en deux exemplaires certifiés conformes l'un à l'autre.

A La ROCHELLE, le 18 mai 2022

La Comptable Publique Responsable

du Pôle de Recouvrement Spécialisé 17

Catherine LE ROUX